

LES AVENTURES DU BANQUIER ROUGE AU GABON, CORSÉES !

Globe-trotter | mardi, 6 janvier 2009 | par **Xavier Monnier**

Mis en examen dans le dossier du Cercle de jeux Concorde, le banquier suisse François Rouge jure avoir été naïf avec ses associés corses. Au Gabon d'Omar Bongo, il avait été plus prudent...

Les belles sagas judiciaires ont toujours leur grand naïf... plus prosaïquement appelé le cocu de l'histoire. L'incroyable saga du cercle concorde, ce cercle de jeux parisien, six rue Cadet (IX^e) et soupçonné par les juges marseillais d'avoir servi de blanchisseuse au milieu corso-provençal, ne fait pas exception à la règle.

D'autant qu'il existe dans la procédure un volontaire pour ce costume peu envié. Un p'tit suisse en plus, le banquier François Rouge.

Bon chic bon genre, l'Helvétè, après avoir aidé son ami Paul Lantiéri à ouvrir une brasserie à Aix-en-Provence, a voulu continuer ses petites affaires à Paris. Et toujours sur les conseils de son ami Paul, investi 3 millions et demi d'euros dans la rénovation et la relance du Cercle de Jeux et du restaurant y attenant, le Rich. À charge pour Paul de faire tourner la baraque.



Le banquier Rouge, un aventurier genevois
© Kerleroux

Las, comme dividende, le pauvre Genevois a récupéré une flopée de mises en examen pour faux, usage de faux, blanchiment, etc... Le tout en bande organisée, quand la police, fin 2007, s'est décidée à fermer le Cercle. Petit plus, François Rouge s'est vu logé aux Baumettes, la prison marseillaise pendant plus de six mois, jusqu'à la fin août 2008, et demeure sujet à un contrôle judiciaire le contraignant à loger dans sa villa de Modène (Vaucluse). Une bien mauvaise affaire et une ligne de défense toute trouvée. « *Il a été naïf* » avec son ami Paul Lantiéri, aujourd'hui toujours en cavale, qui l'aurait floué... Et mêlé « *à un monde de truands auquel il ne connaissait rien* », dixit son avocat suisse Me Bonnant. Plus émouvante, la tirade de son conseil toulonnais, Lionel Moroni. « *Vous croyez en l'amitié ? Et bien voilà, François Rouge a été trahi par un ami* ».

Pire le garçon est tombé de sa chaise à la lecture d'un petit article du JDD qui a annoncé en décembre qu'un dossier de reprise du Cercle, avait été déposé par des investisseurs Corses auprès du ministère. Pov', pov' Rouge. Naïf, trahi, escroqué, embastillé.

En passant par la Suisse et le Gabon

Une bien belle et bien triste histoire, un peu tâchée par les découvertes des policiers, lors d'une perquisition dans les bureaux de

François Rouge, le 6 novembre 2007, à Genève. Dans sa besace, la flicaille marseillaise s'est retrouvée avec un bien étrange enregistrement d'une conversation entre François Rouge et l'inimitable avocat Jacques Vergès.

« La discussion s'anime quant à savoir qui peut prétendre à une part des bénéfices à réaliser et plus précisément qui sera concerné par la distribution des « deux millions ». Il est fait mention de « Tarallo », qui pourrait correspondre à André Tarallo, ancien « Monsieur Afrique » du groupe Elf. Ce dernier est considéré par Me Vergès comme un escroc et estime qu'il n'a tenu aucun rôle dans l'affaire. D'autres intervenants qui sont nommés « les Corses » ont un mode plus que douteux selon Me Vergès, ce que semble vouloir démentir François Rouge. », résumant les poulets suisses, à l'attention de leurs collègues marseillais.

Dédé Tarallo, Maître Vergès, Omar Bongo, deux millions à se partager et des Corses. *« C'est des types qui espionnent les jeux au Gabon, en partenariat avec Bongo »,* précise Rouge, avant des'emporter devant les réticences de Vergès quant à ces *« truands Corses »*. Mais *« je le connais très bien Jacques ! »*.

Sulfureux cocktail pour le naïf François Rouge. D'autant que les enquêteurs notent ingénument.

« De l'argent doit également être versé à ceux qui sont désignés comme les « juges » de M. Bongo, la somme citée étant de 200 000 à 300 000 euros, voire plus. » De la corruption en bonne et due forme ? Un Mystère que les flics n'éclaircissent pas tout à fait.

« Il est essentiellement question d'une affaire à réaliser avec Omar Bongo, président du Gabon, lequel semble jouer un rôle central dans l'opération, tout comme celui qui est appelé « le client », à savoir un certain Zaleski, qui pourrait correspondre au nommé Romain Zaleski, actionnaire du groupe Eramet qui contrôle la Comilog (Manganèse), au Gabon. »

Un brin fouineur, *Bakchich* s'en est allé demander des explications à Romain Zaleski sur cet étrange échange. Le vieil et sémillant milliardaire français, dans sa garçonnière du Louvre s'est à peine fait prier. Oui, un différend l'a opposé à l'État et aux travailleurs gabonais au début des années 90. Et *« la procédure a pris 15 ans, en se focalisant sur mon nom à un moment »*. Et Vergès lui a été présenté comme l'avocat de la situation, entre 2005 et 2006, pour régler le problème. *« Il m'a demandé de rencontrer le banquier suisse François Rouge, pour faire avancer plus vite la justice. Mais j'ai senti un loup et j'ai changé d'avocat »*. Une chance, la justice gabonaise a tranché en dernier ressort en sa faveur.

Pour François Rouge, en revanche, le costume de grand naïf ou de pauvre cocu a quelque peu rétréci.

A lire ou relire sur *Bakchich.info*

Les aventures du banquier Rouge

Financier en vue en Suisse, il effectue un passage à la case prison dans l'affaire du cercle de jeux Concorde, instruite par un juge de Marseille, qui a retenu contre lui les charges de "blanchiment" et d'association de (...)

L'ombre du Parrain plane encore sur le Cercle Concorde

Le nom de Jean-Gé Colonna, parrain de la Corse-du-Sud jusqu'à sa mort le 1er novembre 2006, apparaît dans l'enquête sur le Cercle Concorde. Une raison de plus pour Paul Lantiéri, patron de l'établissement, de continuer sa cavale. Colonna est mort et ses (...)

Cercle Concorde : le tribunal voit Rouge



Emprisonné depuis novembre aux Baumettes pour son rôle dans l'affaire du cercle de Jeux Concorde, le banquier suisse François Rouge passe aujourd'hui 18 juin devant la chambre d'instruction d'Aix-en-Provence. Sans trop d'espoir de (...)